

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Date de révision: 2017/10/04

Version n°: 3

Règlement (CE) n° 1907/2006

VinoTaste Pro

SECTION 1 : Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom du produit	VinoTaste® Pro
Nom chimique	Préparation enzymatique
Activité déclarée	Polygalacturonase Bêta-glucanase (Exo-1,3-)

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Les préparations d'enzymes de Novozymes sont des biocatalyseurs utilisés dans différents procédés de l'industrie alimentaire

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Novozymes A/S
Krogshøjvej 36
2880 Bagsvaerd
Denmark
Tel.: +45 44460000
Fax.: +45 44469999
E-mail: SafetyDataSheet@novozymes.com
www.novozymes.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Numéro ORFILA (INRS): + 33 (0)1 45 42 59 59 (24/7)
Novozymes (+45) 444622230 (24/7)

SECTION 2 : Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Règlement (CE) n° 1272/2008

Sensibilisation respiratoire Catégorie 1

2.2 Éléments d'étiquetage



Contient Bêta-glucanase (aep), Polygalacturonase (aep)

Mention d'avertissement
Danger

Mention de danger
H334 - Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation

Conseils de prudence

Rethink Tomorrow

novozymes®

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

VinoTaste Pro

Date de révision: 2017/10/04

Version n°: 3

Page

2 / 8

P261 - Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols

P342 + P311 - En cas de symptômes respiratoires: appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin

P304 + P341 - EN CAS D'INHALATION: s'il y a difficulté à respirer, transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer

P308 + P313 - EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin

2.3 Autres dangers

Effets sur la santé humaine

L'inhalation répétée de poussières ou d'aérosols d'enzyme suite à une manipulation non conforme peut induire une sensibilisation et provoquer des réactions allergiques de type 1 chez les individus sensibilisés.

Irritation cutanée légère

Irritation oculaire légère

Effets d'une exposition excessive

Voir également point 4

Le mélange n'est pas conforme aux critères PBT et VPVB

Des informations toxicologiques supplémentaires sont disponibles au chapitre 11 et 12

SECTION 3 : Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Nom chimique	% massique	Numéro CAS	No.-EINECS.	CLP classification (No 1272/2008)
Polygalacturonase (aep)	1 - 2.5	9032-75-1	232-885-6	Resp. Sens. 1;H334
Bêta-glucanase (aep)	1 - 2.5	9074-98-0	232-979-7	Resp. Sens. 1;H334

La protéine enzymatique active (aep) est la part du concentré d'enzymes qui contribue à la classification de la préparation.

Informations réglementaires

Nom chimique	% massique	IUB No.	N° d'enregistrement REACH
Polygalacturonase	2.5 - 5	3.2.1.15	-
Bêta-glucanase	2.5 - 5	-	-

*: Dans le cadre de l'enregistrement REACH, les enzymes sont définis comme concentré d'enzymes (masse sèche)

For the full text of the H-statements mentioned in this Section , see Section 16

SECTION 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Inhalation

Effets

Peut provoquer une réaction respiratoire allergique

Symptômes

Dyspnée, étouffement et toux
L'effet de l'inhalation peut être différé

Premiers secours

Transporter la personne à l'extérieur. Si les signes/symptômes persistent, consulter un médecin
Présenter cette fiche de données de sécurité au médecin responsable

Contact cutané

Effets

Peut provoquer une légère irritation

Symptômes

irritation légère

Premiers secours

Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Laver immédiatement et abondamment à l'eau. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin. Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant

Contact oculaire

Effets

Peut provoquer une légère irritation

Symptômes

irritation légère

Premiers secours	Garder l'œil ouvert et rincer lentement et précautionneusement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Retirer les éventuelles lentilles de contact après cinq minutes de rinçage, puis reprendre le rinçage de l'œil. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin. Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant
Ingestion	
Effets	L'ingestion peut provoquer une irritation de l'appareil digestif.
Symptômes	Irritation
Premiers secours	Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin. Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Voir section 4.1

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Notes au médecin Traiter les symptômes

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés Utiliser de l'eau pulvérisée, de la mousse résistant à l'alcool, de la poudre d'extinction ou du dioxyde de carbone

Moyens d'extinction déconseillés Aucun(e)

Produits dangereux résultant de la combustion Aucun(e)

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Peut provoquer une réaction respiratoire allergique

5.3 Conseils aux pompiers

Appareil respiratoire autonome

SECTION 6 : Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Équipement de protection individuel, voir section 8

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Recueillir le produit répandu

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Éviter la formation de poussières et d'aérosols

Ramasser la préparation par des moyens mécaniques, de préférence avec un aspirateur équipé d'un filtre à grande efficacité. Diluer abondamment la préparation restante avec de l'eau. Éviter d'éclabousser ou de laver avec un jet sous pression (éviter la formation d'aérosols). Assurer une ventilation suffisante. Laver les vêtements contaminés

6.4 Référence à d'autres sections

Équipement de protection individuel, voir section 8

SECTION 7 : Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Éviter la formation de poussières et d'aérosols

Mettre en place une ventilation adaptée

Ce produit est formulé pour empêcher la formation de poussière. Cependant, une manipulation inadéquate peut produire de la poussière

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conserver bien fermé, au frais et au sec Le produit peut être transporté à température ambiante. Après la livraison, le produit doit être stocké selon les recommandations. 0-25 °C (32-77 °F)

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité

SECTION 8 : Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Non applicable

DNEL/DMEL/PNEC

Nom chimique	DNEL aiguë /voie cutanée/ effets locaux (travailleurs)	DMEL chronique/ voie respiratoire/ effets locaux (travailleurs)
Polygalacturonase (aep)		DMEL = 60 ng/m ³
Bêta-glucanase (aep)		DMEL = 60 ng/m ³

DMEL: Derived Minimal Effect Level (dose dérivée avec effet minimum)

8.2 Contrôles de l'exposition

Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire	En cas de ventilation insuffisante, porter un masque homologué de type P3 équipé d'un filtre à particules et respecter les instructions du fabricant.
Protection des yeux	Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux ou des lunettes étanches
Protection de la peau	Vêtements à manches longues
Protection des mains	Nettoyer soigneusement la peau après tout contact avec le produit

Remarques générales en matière d'hygiène Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement Avertir les autorités locales s'il est impossible de confiner des déversements significatifs

Les eaux usées doivent être évacuées vers la station d'épuration des eaux usées

SECTION 9 : Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	granulé
Couleur	Blanc cassé et brun
Odeur	Légère odeur de fermentation

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

VinoTaste Pro
Date de révision: 2017/10/04
Version n°: 3

Page

5 / 8

Densité (g/ml) 0.65
pH Non pertinent
Solubilité Readily soluble

9.2 Autres informations
Aucune information disponible

SECTION 10 : Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité
Non pertinent

10.2 Stabilité chimique
Stable dans les conditions de stockage recommandées

10.3 Possibilité de réactions dangereuses
Aucun(e) dans des conditions normales de transformation

10.4 Conditions à éviter
Éviter la destruction des granulés

10.5 Matières incompatibles
Aucun(e)

10.6 Produits de décomposition dangereux
Aucun(e)

SECTION 11 : Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Nom chimique	Toxicité aiguë par voie orale	Sensibilisation respiratoire	Toxicité génétique	Corrosion cutanée/irritation cutanée	Lésions oculaires graves/irritation oculaire
Polygalacturonase (aep)	LD50: > 2000 mg/kg bw (OECD TG 401, 420)	Sensibilisant (expérience humaine)	Pas d'indication d'effets mutagènes (OECD TG 471, 476, 487)	Non irritant (OECD TG 404)	Non irritant (OECD TG 405)
Bêta-glucanase (aep)	LD50: > 2000 mg/kg bw (OECD TG 401, 420)	Sensibilisant (expérience humaine)	Pas d'indication d'effets mutagènes (OECD TG 471, 476, 487)	Non irritant (OECD TG 404)	Non irritant (OECD TG 405)

SECTION 12 : Informations écologiques

12.1 Toxicité

Nom chimique	Daphnies, risque aigu	Poissons, risque aigu	Algues, risque aigu
Polygalacturonase (aep)	EC50 (48 heures) : 31,7 - 457 mg aep/l (OECD TG 202)	LC50 (96 heures) : 58,3 - 326,7 mg aep/l (OECD TG 203)	ErC50 (72 heures) : >= 5,2 mg aep/l (OECD TG 201)
Bêta-glucanase (aep)	EC50 (48 heures) : 31,7 - 457 mg aep/l (OECD TG 202)	LC50 (96 heures) : 58,3 - 326,7 mg aep/l (OECD TG 203)	ErC50 (72 heures) : >= 5,2 mg aep/l (OECD TG 201)

12.2 Persistance et dégradabilité

Nom chimique	Persistance et dégradabilité	Coefficient de partage (n-octanol/eau)
Polygalacturonase (aep)	Facilement biodégradable (OECD 301)	LogPow: <0
Bêta-glucanase (aep)	Facilement biodégradable (OECD 301E)	LogPow: <0

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Nom chimique	Potentiel de bioaccumulation
Polygalacturonase (aep)	Ne montre pas de bioaccumulation
Bêta-glucanase (aep)	Ne montre pas de bioaccumulation

12.4 Mobilité dans le sol

Sans rapport

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Les composants de cette formule ne répondent pas aux critères de classification des substances PBT ou vPvB

12.6 Autres effets néfastes

Aucune information disponible

SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Éliminer le produit conformément à la réglementation locale en vigueur

Les eaux usées doivent être évacuées vers la station d'épuration des eaux usées

Le code de déchet doit être attribué par l'utilisateur, selon l'application du produit

SECTION 14 : Informations relatives au transport

Réglementation sur le transport

Aucune matière dangereuse au sens de la réglementation sur le transport.

Pas de précautions spéciales requises

14.1

Numéro ONU Non applicable

14.2

Nom d'expédition des Nations unies Sans objet

14.3

Classe(s) de danger pour le transport Sans objet

14.4

Groupe d'emballage Sans objet

14.5

Dangers pour l'environnement Sans objet

14.6

Précautions particulières à prendre par l'utilisateur Sans objet

14.7

Transport en vrac conformément à l'annexe Sans objet

II de la convention Marpol 73/78 et au

recueil IBC

SECTION 15 : Informations réglementaires

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

WGK Classification 1

Le produit est conforme aux critères de pureté des enzymes de qualité alimentaire recommandés par le Comité mixte FAO/OMS d'experts sur les additifs alimentaires (JECFA) et par le Food Chemicals Codex (FCC).

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été réalisée

SECTION 16 : Autres informations

Texte intégral des mentions H citées dans les sections 2 et 3

H334 - Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation

Classification CLP

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

Information supplémentaire

Pour obtenir de plus amples informations veuillez consulter la documentation du produit comprenant « Les consignes d'application du produit » et/ou les « Les fiches sur les applications » qui sont disponibles à l'adresse market.mynovozymes.com ou auprès des représentants Novozymes.

Conseils relatifs à la formation

Les détails concernant la manipulation en toute sécurité de ce produit se trouvent (en anglais) dans la rubrique « Handling enzymes » du site market.novozymes.com

Clause de non-responsabilité

Les informations contenues dans cette FDS sont exactes dans l'état actuel de nos connaissances et de nos informations, à la date de publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour assurer la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, de la transformation, du stockage, du transport, de l'élimination et de la mise sur le marché de la substance, et ne sauraient avoir valeur de garantie ou d'assurance-qualité. Les informations ne concernent que la substance spécifiquement décrite, et sont susceptibles d'être invalides si la substance est employée en combinaison avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, à moins que le contraire ne soit précisé dans le texte. En outre, les conditions d'utilisation n'étant pas du ressort de Novozymes, il est de la responsabilité du client d'établir les conditions d'utilisation en toute sécurité de ces produits.

Fin de la Fiche de données de sécurité

Version n°: 3 / EU / 2017/10/04

Station d'épuration municipale - Conditions et mesures	
Traitement externe des déchets pour élimination - Conditions et mesures	
Récupération externe des déchets - Conditions et mesures	

3. Estimation de l'exposition et référence (source)

4. Consignes à l'intention de l'utilisateur en aval pour déterminer s'il respecte les limites définies par le scénario d'exposition

1. Titre

Titre court (libre)	
Dénomination systématique en fonction du descriptif de l'usage	
Procédés, tâches et activités concernés	

2. Conditions d'exploitation et mesures de gestion des risques

2.1 Contrôle de Exposition des employés

Caractéristiques des produits	Caractéristiques des produits
-------------------------------	-------------------------------